

REPUBLIQUE FRANCAISE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(article L. 121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal de la commune de Bandol se réunira en séance ordinaire du 1er trimestre 2024, **le vendredi 26 janvier à 17 h**, salle du conseil municipal, mairie annexe, rue Gabriel Péri – 83150 Bandol.

Fait à Bandol, le **19 JAN. 2024**

Le Maire,



- 1 Avenant n°1 à la Convention d'occupation temporaire du domaine public - Port de plaisance - Quai RoRo - Programme de travaux « Renaissance » sur l'île de Bendor
- 2 Approbation de la charte d'engagement pour des plages de caractère en Méditerranée
- 3 Demande de subvention au titre du CEREMA - Travaux de maintien, valorisation et sécurisation d'un tronçon du cheminement piétonnier du sentier littoral
- 4 Demande de subvention auprès du conseil départemental du Var - Travaux de maintien, valorisation et sécurisation d'un tronçon du cheminement piétonnier du sentier littoral
- 5 Renouvellement de la convention au réseau des médiathèques de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume - Autorisation à signer la convention
- 6 Rapport annuel sur les Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) - Stationnement Payant en voirie
- 7 Collège Raimu de Bandol - Activités d'enseignement de la voile destinée à des élèves de classe de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème sportive - Année 2024
- 8 Débat d'orientations budgétaires 2024